

SESSAD DI PEP SRA

24 rue Mésangère 26000 VALENCE

☎ 04 75 40 90 45

✉ sessad.di@lespepsra.org

A qui s'adresse le SESSAD ? :

A des enfants porteurs de déficience intellectuelle légère ou moyenne avec trouble de la personnalité et / ou trouble du comportement associé. Ces enfants doivent être scolarisés en ULIS école, collège ou lycée professionnel. Le SESSAD accueille 46 enfants de 6 à 21 ans sur 6 lieux de scolarisation :

- 2 écoles primaires à Romans (La Pierrotte et Les Arnauds)
- 1 école primaire à Valence (Louise Michel)
- 1 école primaire à Chabeuil (Antoinette Cuminal)
- 1 collège à Valence (Jean Zay)
- 1 lycée à Crest (François Jean Armorin)

En janvier 2017 le dispositif s'enrichira d'une plateforme de répit autisme.



La « maison du SESSAD » à l'école de La Pierrotte : Fresque réalisée par les enfants et les professionnels du SESS, cours de l'année 2015 – 2016.



L'équipe pluridisciplinaire :

Directeur, chef de service

Médecin pédopsychiatre

Éducateurs spécialisés

Orthophonistes

Psychomotriciens

Psychologues

Secrétaire

Agent d'entretien

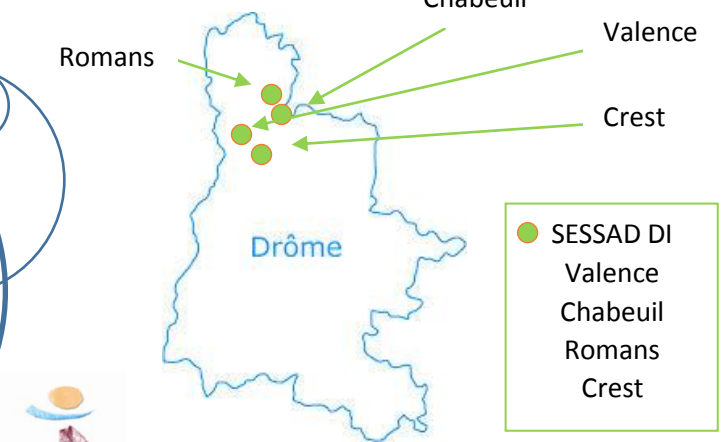
Les missions du SESSAD DI PEP SRA

Les enfants sont pris en charge après notification de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) qui dépend de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Drôme). Lors d'une série d'entretiens, l'admission est validée par le directeur ou la chef de service et le médecin-pédopsychiatre. Après une période d'observation et de bilan, le PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé) est travaillé en lien avec la famille ; celui-ci pose les bases de l'accompagnement. Les prises en charge se font dans l'école, mais aussi au domicile ou sur tout lieu de vie de l'enfant.

Création collective éphémère...



Romans Chabeuil Valence Crest



● Plateforme de répits autisme

SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

www.lespepsra.org

Les
pepsra
SRA
La solidarité en action